Image not found or type unknown

LA BANQUE DE FRANCE ne m'a pas écrit en tant que créancier

Par **BESLE Fabienne**, le **14/10/2018** à **18:15**

bonjour, je viens de recevoir un document de mon huissier de justice par rapport à un effacement total de la dette de mon débiteur, bien qu'ayant pris contact avec la banque de france de son département et donner mes coordonnées géographiques par mail à la commission de surendettement de la personne, je n'ai reçu aucun courrier de la part de la banque de france en lettre recommandé et je n'ai pu avoir la possibilité de m'opposer à la décision prise...puisque n'étant pas informé et n'ayant plus d'avocat.

QUE PUIS JE FAIRE puisque c est la banque de france de ce département qui n'a pas fait correctement son travail.

Merci de vos réponses

Par **Visiteur**, le **14/10/2018** à **21:00**

Bonjour
Peut-être que ceci vous apportera quelques info.

https://www.legavox.fr/blog/maitre-joan-dray/creanciers-retablisssement-personnel-21087.htm

Copyright © 2024 Légavox.fr - Tous droits réservés